



L'INVITÉ(E) DU MAAG – 28 mars 2014 – VERBATIM

Interview de Anne Bossy, cheffe du service de la modernisation (SG), et de Philippe Schnabele, directeur adjoint de l'Enseignement et de la Recherche (DGER).

Verbatim

Comment décrire l'actuel système d'information de l'enseignement agricole ?

Philippe Schnabele : Le système d'information de l'enseignement agricole est un ensemble qui regroupe à peu près 25 applications dans tous les domaines de gestion courants de cette mission : au niveau des jeunes, la connaissance des jeunes, la gestion des bourses, la gestion des examens ; au niveau des établissements, la connaissance des établissements, les dotations qui leur sont attribuées ; et au niveau statistique, pour connaître globalement l'enseignement agricole.

Pourquoi le rénover ?

Philippe Schnabele : Pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il vieillit. On ne peut pas se permettre de risquer des interruptions en période d'examen par exemple.

Deuxièmement c'est un système qui a été construit centré sur lui-même. Et de plus en plus, on est ouvert sur l'administration de l'Éducation nationale, sur les conseils régionaux.

Enfin c'est un système centré sur les élèves au sens classique du terme. Or l'une des forces de l'enseignement agricole est également de former des apprentis, des adultes en formation permanente. Il est nécessaire de gérer globalement tous ces apprenants.

Qu'est-ce que SIRENA ?

Anne Bossy : SIRENA veut dire **Système d'information rénové de l'enseignement agricole**. C'est donc un programme informatique au sens interministériel du terme. C'est à dire un ensemble de projets qui a sa cohérence et qui cherche à répondre à des besoins métiers en l'occurrence ceux de la DGER.

Il répondra aux besoins de **deux grands domaines d'activité de la DGER**. D'une part **les référentiels**, on reverra l'ensemble des référentiels, les diplômes, l'offre de formation, les établissements, les apprenants. C'est une partie, qui, comme le disait Philippe, dialoguera avec l'extérieur, notamment les référentiels du ministère de l'Éducation nationale.

Le deuxième grand domaine fonctionnel c'est **la gestion des apprenants, au sens large**, les élèves, les apprentis, les stagiaires de la formation professionnelle, avec une gestion d'une part du dossier de l'apprenant, tel que le gèrent au sein des établissements agricoles les équipes des établissements, et d'autre part l'inscription en ligne qui sera possible à l'avenir.

Il y a deux autres grands domaines fonctionnels du système d'information qui resteront un peu à l'extérieur de SIRENA. C'est la gestion des examens et des concours et la gestion des enseignants.

C'est donc un projet d'une ampleur similaire à celle de RESYTAL, programme présenté

dans un MAAG précédent. Donc une vingtaine de millions d'euros au total, tous coûts confondus. Et il s'étalera en deux cycles entre 2014 et 2020.

Quels bénéfices en attendre ?

Philippe Schnabele : Les bénéfices de SIRENA peuvent s'apprécier à trois niveaux.

Pour l'administration centrale, il s'agit de rénover, de sécuriser globalement ces applications. Il s'agit d'ouvrir le système d'information, de permettre des échanges avec notamment l'Éducation nationale. Il s'agit de permettre aussi des échanges avec les conseils régionaux qui sont des partenaires très importants de l'enseignement agricole. Il s'agit enfin de gérer la totalité des apprenants, les élèves, les apprentis et les adultes en formation professionnelle.

Un deuxième champ d'intérêt, d'application, c'est **pour les établissements**. Dans les établissements, les lycées agricoles, il ne sera plus nécessaire de saisir plusieurs fois les mêmes informations dans différentes applications. Il y aura une gestion beaucoup plus globale des dossiers et en particulier les dossiers des élèves, des apprenants.

Enfin **pour les jeunes, les apprenants de manière générale**, les ouvertures sur une téléprocédure seront un outil intéressant pour faciliter les inscriptions et le suivi de la scolarité.

Qui est mobilisé par ce programme ?

Anne Bossy : Nous avons dans ce programme la dualité traditionnelle que nous connaissons en matière de grands projets informatiques avec **une maîtrise d'ouvrage** qui est la structure qui exprime un besoin et qui souhaite le développement de ces projets pour son utilisation. C'est donc **la DGER à travers notamment la Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales (MAPAT)**, qui assure elle-même le lien avec tous les bureaux métiers pour recueillir leurs besoins, les exprimer, assurer le recettage de ce qui est livré...

Et puis d'autre part, et c'est un peu une originalité de SIRENA, il y a **deux maîtrises d'oeuvre**. Habituellement, dans les grands projets du ministère, c'est la Sous-direction des systèmes d'information (SDSI) qui l'assure quitte à faire appel à des prestataires.

Pour SIRENA, nous allions les compétences et les spécificités de deux maîtrises d'oeuvre, **la SDSI** qui assure la cohérence d'ensemble des SI du ministère **et le CNERTA**, au sein d'Agrosup Dijon qui a plus l'habitude de travailler pour faire des logiciels au service des établissements agricoles et qui a aussi une grande habitude de l'assistance aux établissements. On allie les forces des deux structures qui ont l'habitude de travailler ensemble pour faire une maîtrise d'oeuvre efficace.

Et puis bien sûr pour coordonner le tout, a été mis en place un comité décisionnel, qui comporte à la fois la DGER, le service de la modernisation et Agrosup Dijon.

Comment s'informer sur SIRENA ?

Philippe Schnabele : Le projet SIRENA est un projet majeur pour tous les acteurs de l'enseignement agricole. La communication autour ce projet est donc indispensable. Nous allons communiquer à travers deux vecteurs principaux d'une part l'intranet de la communauté éducative, Chlorofil, qui disposera d'une rubrique spécifique sur SIRENA.

Et d'autre part, nous avons décidé le lancement d'une lettre d'information périodique, qu'on appelle SIRENIouzes, dont deux premiers numéros sont déjà sortis.

Le mot de la fin ?

SIRENA est un projet majeur de relance de l'enseignement agricole qui illustre toute la confiance que nous avons dans cet enseignement et tout le développement que nous imaginons pour lui.

C'est un projet qui va s'étaler sur plusieurs années, qui nécessite une organisation importante, l'association de différentes directions, à Paris, mais également les maîtrises d'oeuvre informatique et l'ensemble de ses utilisateurs.

Pour nous SIRENA est un projet qui s'inscrit pleinement dans les orientations en matière de modernisation du ministère de l'agriculture. C'est la première fois que la DGER proposera une téléprocédure, notamment à destination des élèves de l'enseignement agricole.

Voir aussi

- <http://www.chlorofil.fr/sirena>
- Sur l'intranet, [notre rubrique Modernisation](#)